



ENVIRONNEMENT

Préparer l'avenir avec la nature

De la Réserve de l'estuaire de la Seine aux falaises d'Etretat, les espaces naturels du territoire communautaire sont vastes et d'une grande diversité. Indispensables à l'équilibre et à la qualité de vie de ses habitants, ils sont sensiblement impactés par le réchauffement climatique, l'artificialisation des sols et l'évolution des modes de vie. Face à ce constat, Le Havre Seine métropole lancera en 2021 une stratégie nature et biodiversité.

Une nature exceptionnelle à préserver

La nature rend de nombreux services à l'Homme : pollinisation, micro climat, espaces de loisirs et de découverte, filtration des eaux et de l'air...

Afin de préserver et de valoriser la nature et la biodiversité, **Le Havre Seine métropole lancera en 2021 une stratégie nature et biodiversité**, en co-construction avec les partenaires associatifs, institutionnels et techniques impliqués dans la gestion des milieux naturels.

Préalable indispensable à cette ambition, **un diagnostic a été réalisé par l'Agence d'urbanisme du Havre Estuaire de la Seine (AURH)**. Il comprend un état des lieux très précis de l'occupation des sols et de la biodiversité du territoire. **Un film** a également été conçu pour découvrir, en un peu plus de 2 minutes, la richesse des espaces naturels métropolitains.



Les espaces boisés

La Forêt de Montgeon est sans doute la plus connue et la plus populaire des espaces boisés qui s'étendent sur 7 % du territoire communautaire.

Majoritairement situées sur les coteaux, **les forêts sont des marqueurs forts du relief et du paysage**. Dominés par les hêtres et les chênes, elles abritent d'importantes populations de chauves-souris dont la plupart appartient à des espèces protégées. Les haies et les talus plantés sont des couloirs de déplacement indispensables pour la faune.



Des chevaux camarguais dans les prairies de l'estuaire de la Seine
©PHILIPPE BRÉARD

Les prairies

Qu'elles soient entretenues par l'élevage et le fauchage, ou de nature plus sauvage, **les prairies accueillent une importante diversité de plantes, d'insectes et de petits mammifères**. Les ensembles floristiques sont principalement dominés par les graminées, mais ils varient suivant la composition des sols et le microclimat (humidité, salinité, ensoleillement). Les prairies du territoire sont donc différentes suivant leur localisation : falaises, plaine alluviale de l'estuaire, vallée de la Lézarde ou sur plateaux agricoles.



Source de la Lézarde à Saint-Martin-du-Bec
©PHILIPPE BRÉARD

Les cours d'eau et les mares

7 cours d'eau et près de 2 000 mares et bassins constituent les milieux aquatiques d'eau douce du territoire. Fortement modifié par les activités humaines, ce réseau hydrographique abrite plusieurs espèces de poissons, dont la truite et la lamproie. Sur les plateaux, les mares constituent des habitats privilégiés pour de nombreux insectes, batraciens et oiseaux.



Le rouge gorge familier, l'un des oiseaux que l'on peut rencontrer en ville
©DIDIER COLLIN

Les espaces urbains

La biodiversité et la nature sont présentes dans les espaces urbanisés. Les 14 400 hectares de zones urbanisées du territoire qui abritent squares, jardins, toitures et murs offrent une palette de milieux où peuvent s'installer des végétaux dits « pionniers ». **Ces végétaux sont favorables à l'établissement d'insectes, de petits mammifères et d'oiseaux.** Tous les grands groupes d'espèces de petite taille peuvent ainsi s'observer en milieu urbain.